

Dossier de

de /> la rédaction de H2o October 2023

Dans le texte adopté le 24 octobre par 47 voix pour, 37 voix contre et 2 abstentions, les députés affirment que d'ici 2030, l'UE doit réduire l'utilisation et le risque des produits phytopharmaceutiques chimiques d'au moins 50 % et l'utilisation de "produits plus dangereux" de 65 %, par rapport à la moyenne de la période 2013-2017. La Commission a proposé un objectif de 50 % pour les deux, sur la base de la moyenne 2015-2017. Les députés souhaitent que chaque ‰tat membre adopte des stratégies et des objectifs nationaux, en fonction des ventes annuelles des substances, du niveau de danger et de la taille de leur surface agricole. La Commission vérifiera ensuite si les objectifs nationaux doivent être plus ambitieux pour atteindre les objectifs européens à l'horizon 2030. Afin de maximiser l'impact des stratégies nationales, les États membres doivent également mettre en place des règles spécifiques pour 5 cultures au moins pour lesquelles une réduction de l'utilisation de pesticides chimiques aurait le plus grand impact.

Media Connect